

à articuler aux missions de régulation des flux migratoires et des politiques d'intégration portées par le Préfet de département. Ce dossier est particulièrement sensible s'agissant de la protection des mineurs isolés.

Enfin, je me suis engagée dans l'association « Femmes de l'Intérieur ». Cette association m'a attirée parce qu'elle fédère et positionne les femmes de la haute fonction publique civile et militaire du ministère de l'intérieur pour l'accès aux fonctions supérieures. Aujourd'hui, m'engager au sein de cette association, c'est apporter mon expérience, en plaidant pour le mentorat. Cette action vaut également à mon sens pour la fonction publique territoriale. Mon parcours atypique a été considéré comme l'illustration d'un « parcours du possible » pour les femmes venant d'autres horizons, d'autres cultures professionnelles, d'autres expertises.

LES TROIS LEÇONS D'UN PARCOURS HYBRIDE

La première leçon concerne « la fonction personnel », une valeur clé. En collectivité, le directeur général des services exerce une fonction globale et intégratrice sur projets. Il est un manager de la complexité et des ressources au service du développement des territoires. Il mène également les réflexions stratégiques aux côtés des élus dans un cadre budgétaire contraint.

La pratique du management des personnels est différente à l'Etat. Les hiérarchies me sont apparues plus diverses et diffuses et la mobilité des hauts fonctionnaires est rapide. Le déroulement de carrière obéit à des logiques plus mouvantes. La gestion des ressources humaines se gère par ministère, par statut et par corps.

Si comme par le passé, des élus de grandes collectivités locales recrutent des Préfets sur les postes de direction générale des services, force est de constater que, de plus en plus, des administrateurs territoriaux sont recherchés par la fonction publique d'Etat pour intégrer le corps préfectoral. Je suis convaincue que les fonctions publiques ont tout à gagner d'engager un nouveau profilage culturel. L'ouverture à tous les talents et la mixité sont des sources de richesse. De grandes entreprises ne s'y sont pas trompées.

Au moment où se pose la question du périmètre de l'Etat et de l'assiette du statut de la fonction publique, mon expérience me conduit à penser que poser « la logique de métier » est de nature à rendre plus fluide la gestion et les évolutions de carrière de la Fonction Publique, en favorisant décroissements et passerelles. Les échanges entre les secteurs publics et même avec le privé peuvent être une manière de faire en créativité, en innovation, en efficacité et par leur organisation, de créer une forme de sérénité.

La deuxième leçon teint à l'articulation des compétences entre Etat et collectivités dans la conduite des politiques publiques. Le paysage administratif en France est en constante rénovation. La répartition des pouvoirs se modifie entre le représentant de l'Etat et, ceux accrus, des exécutifs

des collectivités territoriales. Les enjeux de territoire conduisent à des partenariats renforcés. La mise en convergence des compétences et des moyens du Préfet nécessite un effort de méthode, bien évidemment dans le respect des institutions. Pour être effectivement au ren-

“
L'ouverture à tous les talents et la mixité sont des sources de richesse.
”



dez-vous des nouvelles physionomies locales, il s'agit de pousser plus encore la fonction classique de « hub » du Préfet en désignant des « chefs de file » de la mise en action des politiques publiques locales.

Enfin troisième leçon, le rôle de l'Etat dans les territoires. J'ai senti une forte demande de l'Etat en raison de la crise économique et sociale et du risque sécuritaire. Préfet est la seule fonction inscrite dans la constitution. Au-delà de ses attributions organiques et fonctionnelles, le représentant de l'Etat est porteur de trois leviers consubstantiels à l'Etat territorial et qui répondent à cette demande d'Etat : il met en œuvre le contrôle de légalité, il assure l'objectivation des situations et il est le garant de l'intérêt général, bien compris par l'ensemble des acteurs locaux.

De mon parcours, je tire une grande satisfaction des situations vécues à la tête de services publics et en tant que représentant de l'Etat, dans la conduite des grandes politiques publiques.

Pout tout cela, j'exerce ma fonction avec honneur, fierté et passion ■

Yvette Mathieu, 28 novembre 2016.